

A l'attention du Comité d'Entreprise

ALPES-METROPOLE

Suite à notre conversation dont je vous remercie vivement, je vous mets en avant les différents avantages que nous pouvons consentir au personnel de votre établissement via votre comité d'entreprise :

-Sites habilités :

Les offres présentées sont valables dans les établissements suivants :

- AUTO DAUPHINE ECHIROLLES, Rue Jean Pierre TIMBAUD ,38130 : Tel 0476337878
- AUTO DAUPHINE St MARTIN D'HERES ,5 avenue Jean VILAR : Tel 0476624222
- AUTO DAUPHINE VIZILLE ,752 avenue Maurice THOREZ 38220 : Tel 0476787000
- AUTO DAUPHINE MEYLAN, 18 boulevard des ALPES 38240 : Tel 0476903648
- AUTO DAUPHINE LIBERATION , 65 cours de la libération 38000 : Tel 0476703940
- AUTO DAUPHINE RIVES , 20 RN 85 38140 : Tel 0476910306

1-Prestation mécanique :

- -Prix forfaitisés privilégiés pour les opérations d'entretien usure sur votre véhicule aux conditions PRO+ soit Environ 10% de remise,
(remise valable uniquement sur les forfaits RENAULT, pour toutes autres marques facturation au détail avec taux horaire unique et remise sur pièce, voir conditions ci-dessous)
- -Taux de main d'œuvre réduit à 70€ HT pour les autres opérations hors forfaits.
(exemple : remplacement moteur, boîte de vitesse, cardan etc..)
(taux horaire actuel : T1 90.50€ HT / T2 102.00€ HT /T3 115.00€ HT)
- -Pour toutes interventions hors forfaits réalisées dans nos ateliers une remise sur la pièce sera accordée. (tableau grille de remise 15000)
- -**ATTENTION** pas de diagnostic / recherche de panne possible sur autre marque.

2-Prestation carrosserie :

- -Prise en charge de votre franchise pour l'opération remplacement de pare-brise, (voir condition en atelier)
- -Pour toutes interventions en carrosserie hors forfaits, mêmes conditions que la mécanique.

3-Votre mobile :

- - Deux tickets de tramway ou de bus seront remis gracieusement.
- - Dans le cas d'une prestation mécanique, mise à disposition d'un véhicule de remplacement à titre gracieux, le temps de la prestation.
 - Franchise de 850 euros HT en cas d'accident à tort ou sans tiers identifié
 - -Permis de conduire obligatoire du conducteur (âgé de plus de 22 ans et Ayant plus de 3 ans de permis de conduire)
 - -Réservation 72h00 à l'avance sinon suivant disponibilité
- -Dans le cas d'une prestation carrosserie, mise à disposition gracieuse d'un véhicule de remplacement le temps de la réparation.(hors expertise)

A noter que ces offres sont aussi valables pour des véhicules d'autre marque que RENAULT grâce à nos pièces de rechange multimarque MOTRIO.

Un justificatif d'appartenance à l'entreprise sera demandé pour pouvoir bénéficier des offres.

Je me tiens à votre entière disposition pour les modalités d'application de ces conditions privilégiées ou pour tout renseignement complémentaire,

Très cordialement,

Frédéric DADDATO

Responsable Relation Clients

Tel : 0476624220

Portable : 0788102828